

Recours gracieux en M1 ?

Par **pierrepaoul**, le **23/03/2021** à **13:02**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiant en M1 dans une discipline scientifique. Dans mon mastère, on ne peut pas compenser une matière en dessous de 8. En licence, je n'ai jamais eu besoin de compenser, j'ai été admis en M1 avec mention très favorable.

Le M1 n'est pas facile. On doit choisir un binôme en début de semestre et faire les projets ensemble. Hors, mon binôme a décidé d'arrêter en cours d'année. J'ai informé les responsables du Master, qui m'ont répondu qu'il ne pouvaient pas faire grand chose, hormis m'accorder quelques jours supplémentaires pour tenter de terminer. Au final, j'ai un peu plus de 12 de moyenne au S1, mais à 1 matière (sur 10), j'ai moins de 8.

Ils souhaitent que je refasse mon M1 avec une seule matière, hors, ayant dû arrêter mon travail étudiant à cause de la pandémie, je n'aurais pas les moyens de faire encore deux ans. Je souhaite vraiment terminer mes études, à plus forte raison que mon parcours n'a pas toujours été simple, et que depuis la licence j'ai de très bons résultats.

Je m'excuse pour ce message, mais je suis un peu paniqué et je me demande si il existe des recours gracieux pour essayer de sauver cette situation.

En vous remerciant,

Un étudiant affolé.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/03/2021** à **14:05**

Bonjour

Contenu de la situation, vous pouvez en effet tenter de faire un recours. Demandez à pouvoir passer un rattrapage pour la matière où vous avez eu 8 (bien évidemment avec un sujet adapté)